

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4309 - Lundi 06 Février 2023 - Prix : 200 Fc

LUTTE CONTRE LES PRODUITS STUPÉFIANTS :

## Sept délinquants arrêtés



Trafiquants de produits  
stupéfiants arrêtés.

**POLITIQUE**

### La Mouvance présidentielle en ordre de bataille pour 2024

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**12 Rajab 1444**

**Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Février 2023**

**Lever du soleil:**

**06h 04mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 38mn**

Fadjr : **04h 50mn**

Dhouhr : **12h 24mn**

Ansr : **15h 53mn**

Maghrib : **18h 41mn**

Incha : **19h 55mn**



## ETUDES EN FRANCE :

# L'orientation des jeunes comoriens au cœur des échanges

Le ministre de l'éducation nationale a été reçu jeudi dernier à Campus France, antenne de Moroni. Un partenariat pour orienter les jeunes comoriens

dans le choix de leurs études supérieures était au menu des discussions entre le ministre et l'ambassadeur de France.

Le ministre de l'éducation nationale Dr Takiddine Youssouf accompagné de son cabinet a eu une tête à tête avec l'ambassadeur de France aux

Comores Sylvain Ruquier qui était entouré lui aussi par les responsables du Campus France ainsi que du staff de l'ambassade. Après cette rencontre exploratoire, le directeur général adjoint Siradjidine Saïd Tohir a fait savoir qu'en 2022, plus de 19 000 élèves, étudiants et parents ont été accueillis par Campus France Comores. C'était une occasion de remercier le ministre de l'éducation qui a largement facilité les réunions d'information de la campagne campus France du mois d'octobre dernier. Cette campagne a eu lieu au sein de 16 établissements scolaires et universitaires, en complément des 25 réunions publiques organisées au sein des locaux de Campus France.

Pour rappel, Campus France Comores couvre l'ensemble du territoire national avec un espace principal à Moroni et deux antennes situées au sein de l'Alliance française de Mutsamudu et Fomboni. D'après l'exposé, 3160 jeunes comoriens étudient en France, selon des chiffres de l'Unesco. « Ce chiffre est en hausse continue depuis 2018 (2677) », précise l'animateur

qui est le fils de l'ancien Mufti de la République. Selon lui, Campus France est l'interlocuteur privilégié pour tout projet d'étude en France. Pour la rentrée 2022, les chiffres sont en progression. « 1328 dossiers de demande d'admission dans le public ou privé ont été présentés, plus de 636 visas sont délivrés, en progression de 20% par rapport à 2021 », annonce l'ambassadeur de France à Moroni, Sylvain Riquier.

Ce dernier a rappelé l'enjeu de l'insertion professionnelle des jeunes aux Comores. Il a terminé son intervention en soulignant l'importance d'orienter et de former la jeunesse comorienne dans les secteurs qui répondent le mieux aux besoins socioéconomiques du pays. Le ministre quant à lui, salue le travail très remarquable fourni par Campus France Comores pour l'orientation. « L'émergence du pays à l'horizon 2030 prônée par le chef de l'État ne serait possible qu'à travers l'éducation », dit-il.

Ibnou M. Abdou



L'ambassadeur de France et le ministre de l'éducation au bureau Campus France de Moroni.

**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

\*\*\*\*\*

MSOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GENERALE

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour acquisition de futs d'huile et de différents types des filtres

Date de la Publication 30/01/2023

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des équipements décrits ci-après :

- Marché de fourniture N°1 « Huile Moteurs 15W 40 API CI 4 »  
- Marché de fourniture N°2 :

Filtres pour groupe électrogène « CATERPILLAR »  
« Filtres à gasoil 1R-756 »  
« Filtres à huile 1R-726 »  
« Filtres à air 208-9065 »  
« Filtres à air 113-1578 »  
« Filtres à air 4P0710 »  
« Filtres décanteurs (séparateurs) 152-8843 »  
« Filtres décanteurs (séparateurs) 513-4493 »  
« Filtres décanteurs (séparateurs) 10 (04010) »

Filtres pour groupe électrogène « MITSUBISHI Model APD 2500 MS 16R2-PTAW »  
« Filtres à huile fleetguar LF 670 »  
« Filtres à huile By-pass fleetguar LF 777 »  
« Filtres à gasoil fleetguar FF105 (1050) »

« Filtres décanteur ecoguard »  
« Filtres à air P82-2335 »

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations similaires, disponibilité de fournitures, etc.).

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante : [informations@sonleccomores.com](mailto:informations@sonleccomores.com)

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de:

Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

Exclusivement par Email : [procurement@sonleccomores.com](mailto:procurement@sonleccomores.com)

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des Marchés Publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte entreprises retenues sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entrepri-

se n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présentation de la société  
Registre de commerce  
Quitus fiscal de l'année 2022  
Déclaration de non faillite  
Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.  
Attestation de capacité financière délivrée par une banque reconnue

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le 15/02/2023 à 09 heures des Comores. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 15/02/2023 à 10 heures à la salle de conférence de la « SONELEC ».

## LUTTE CONTRE LES PRODUITS STUPÉFIANTS :

## Sept délinquants arrêtés

Sept personnes sont actuellement entre les mains de la gendarmerie pour détention, consommation et vente de produits stupéfiants. D'après, le capitaine Zakaria Abdallah, commandant de compagnie de Ngazidja, cette intervention rentre dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue dans le pays et une enquête a été ouverte.

Des médicaments de tout genre, des composants de produits stupéfiants, et autres instruments comme des mini-balances électriques, des seringues, une quantité de poudre chimique, ont été saisis dans une entreprise fantôme à Mdjivourize à quelques

encablures du quartier populaire Caltex au sud de la capitale. D'après le capitaine Zakaria Abdallah, commandant de compagnie de Ngazidja, il était 17 heures, ce jeudi 02 février 2023 quand les éléments d'intervention de la gendarmerie ont fait une descente sur les

lieux.

Au moins sept personnes ont été arrêtées et une enquête est ouverte afin d'identifier les produits en question, leur provenance, leur technique de production et les procédés du trafic. « Nous avons saisi une poudre dont l'on ignore encore les caractéristiques du mélange qui a été fait, seul un laborantin ou un médecin peut nous éclairer sur la nature du produit en question. L'enquête est en cours afin de déterminer de quoi il s'agit. Il y a aussi

des médicaments, dont un produit contre la diarrhée, des produits pour la peau et d'autres. Ces produits leur servent de mélange », a-t-il confié, avant d'ajouter, que ces personnes vont être interrogées pour mieux comprendre leur procédé et leur motivation.

Notons que cette intervention rentre dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue dans le pays. Rappelons que la consommation de drogue gagne du terrain dans le pays ces dernières années selon les

données statistiques de la brigade anti-drogue. Ils sont nombreux, surtout des jeunes, des écoliers qui sont plongés dans cette forme de délinquance. Une situation très inquiétante illustrée par les nombreuses saisies de drogue importée par des réseaux de trafiquants. De son côté, la gendarmerie travaille d'arrache-pied pour lutter contre ce fléau.

Andjouza Abouheir

## POLITIQUE

## La Mouvance présidentielle en ordre de bataille pour 2024

Lors d'une conférence de presse, le 4 février dernier, la Mouvance présidentielle (AMP) a abordé plusieurs sujets parmi lesquels la gouvernance, le plan Comores émergent, les problèmes socio-économiques, la présidence de l'Union africaine et les élections présidentielles prévues en 2024 pour ne citer que ceux-là. L'occasion pour les partis au pouvoir de réitérer leur attachement à l'action du président Azali à quelques mois des élections présidentielles. Le secrétaire général de la Mouvance Ali Mlipva Youssouf a réaffirmé leur fidélité au chef de l'Etat.

concerter. C'est en bref le bilan sur le plan politique et nous saisons l'occasion pour présenter nos meilleurs vœux au gouvernement, et la population comorienne. Nous sommes réunis aujourd'hui pour parler des sujets qui préoccupent les Comoriens et réaffirmer notre cohésion au côté du chef de l'Etat », a déclaré le secrétaire général de l'AMP (Alliance de la mouvance présidentielle) Ali Mlipva Youssouf. Il s'est félicité de la bonne gouvernance du gouvernement en précisant que le président Azali Assoumani ne ménage aucun effort pour faciliter la vie quotidienne de la population, tout en reconnaissant qu'il y a encore des crises dont le gouvernement s'évertue à résoudre.

A son tour, le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidié reste confiant que l'émergence des Comores n'est pas une utopie. L'émergence d'un pays ce sont les chantiers. « Depuis que nous sommes là, le pays est en chantier dans tous les secteurs : infrastructures routières, dans l'éducation, la santé, le tourisme, l'énergie entre autres.



Les ténors de la mouvance présidentielle devant la presse.

D'autres projets sont en étude. Contrairement à ce que disent nos adversaires. Certes le pays traverse une crise, mais c'est partout dans le monde. Nous faisons le nécessaire en subventionnant les sociétés d'état et le secteur privé pour stabiliser le coût de la vie des citoyens. On a mobilisé toutes les parties afin de trouver une solution à cette crise. Et cela engage tout le monde, il faut

qu'on contribue de l'intérieur surtout dans le secteur agricole », a montré le président d'honneur du parti Radhi.

Concernant l'emploi, le secrétaire général du parti CRC Youssouf Mohamed Ali a affirmé que l'Etat a fait en sorte que chaque jeune puisse créer sa propre entreprise. « Beaucoup d'argent a été investi dans le secteur agricole, et dans les pro-

jets. On compte plus de cent emplois ou entreprises créés. Donc, le slogan « un jeune égal un emploi » c'est réel, il y a eu une forte mobilisation financière de la part du gouvernement pour accompagner les jeunes. En tant que Délégué chargé de la défense on a recruté beaucoup de jeunes dans l'armée nationale. Et je peux vous assurer que le fonds pour l'accompagnement des jeunes est toujours disponible », a-t-il rassuré.

Au chapitre des élections présidentielles de 2024, les confédérés n'ont aucun doute. Il y aura des élections dans le calme et la paix. Ils demandent à l'opposition d'arrêter la mauvaise propagande et de réagir comme en vrais politiciens. Selon eux, les portes sont ouvertes pour l'intérêt du pays. L'opposition peut venir discuter comme l'a toujours sollicité le président de la République. Pour l'AMP le temps est venu de s'asseoir autour de la même table.

Nassuf Ben Amad

## AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE AUX COMORES

## L'opération de collecte de données est en cours

Les Comores sont le premier pays de l'indianocéanie à entreprendre des activités du projet d'amélioration du système de contrôle alimentaire, d'après un communiqué de la FAO. A l'heure actuelle, une collecte de données dans le cadre de ce projet est en cours. Elle vise à évaluer ce système de contrôle à travers l'outil FAO/OMS introduit aux Comores par la FAO.

La collecte en cours de données dans le cadre d'amélioration du système de contrôle alimentaire aux Comores est la suite d'une formation d'une semaine animée par une équipe d'experts de la FAO en novembre 2022 à Moroni. Une formation dispensée à des points focaux du ministère de

l'agriculture, la pêche, l'environnement et du tourisme ainsi que d'autres parties prenantes. « Avec le soutien de l'équipe d'experts de la FAO, le groupe sélectionné de points focaux formés est actuellement en train de collecter des données et de documenter des preuves concernant la première et la deuxième des quatre dimensions couvertes par l'outil d'évaluation, en particulier les ressources, les cadres et l'infrastructure du système de contrôle alimentaire du pays ainsi que les contrôles de sécurité en place », rapporte un communiqué de la FAO selon lequel ces points focaux prévoient de poursuivre la collecte de données pour les quatre dimensions jusqu'en mars 2023.

A noter que l'opération de collecte des données est financée par

l'Union Européenne à hauteur de 5 millions d'euros et vise au renforcement des capacités et de la gouvernance dans le contrôle alimentaire et phytosanitaire du pays. « Le projet, cosigné par le gouvernement de l'Union des Comores, s'inscrit dans le cadre de la Politique sanitaire et phytosanitaire (SPS) pour l'Afrique élaborée par l'Union africaine (UA) afin de stimuler le commerce entre les États membres de l'UA, et est mis en œuvre en étroite collaboration avec la Division de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission africaine (AUC DARBE) », peut-on lire dans ce communiqué.

« Dans le cadre de ce projet, la FAO introduit aux Comores l'outil FAO/OMS d'évaluation du système de contrôle alimentaire, un instru-

ment unique dont l'utilisation ne cesse de se développer. Il est conçu pour évaluer le système national de contrôle alimentaire de manière globale, en examinant l'ensemble de la chaîne alimentaire, y compris la production, la distribution, le marché de détail et les consommateurs », a-t-on expliqué. Ajoutant que ce « projet est une opportunité d'accroître le groupe d'experts aux Comores et au niveau des autres pays participants, en élargissant les compétences techniques parmi les ressources humaines existantes des différents ministères et institutions qui font partie des systèmes de contrôle alimentaire des pays. »

« La réussite du projet dépend de la rigueur et de la qualité des données recueillies au cours de cette phase. Les gouvernements partici-

pants se sont engagés à participer à toutes les phases du processus d'évaluation qui aboutira à l'élaboration d'un ensemble de recommandations et d'un cadre stratégique visant à améliorer la santé publique et le développement économique du pays », note le document. Pour Abdel Kader Ahmada Malida « participer à cette évaluation est une chance pour nous. L'évaluation des systèmes nationaux de contrôle des aliments est une étape cruciale pour garantir la santé des consommateurs et identifier les orientations stratégiques », a conclu ce point focal de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE).

Maoulida Mbaé

## UNE MISSION DU PNUD REÇUE PAR TROIS MINISTRES

## Dégager les priorités

La mission de haut niveau du PNUD, composé de Mme Noura Hamladji, Administrateur Assistant Adjoint et directrice régionale Adjointe du Bureau Régional pour l'Afrique, de M. Pradeep Kurukulasuriya (PhD), directeur - Nature, Climat et Energie et Coordinateur Exécutif de la Finance environnementale et de Riad Meddeb, Conseiller principal pour les Petits Etats Insulaires en Développement, tous les trois basés au bureau du PNUD à New-York, ont rencontré le jeudi 2 février, les ministres de l'Agriculture, de l'Energie et de l'Intérieur, à la salle de conférence de la Direction générale de l'Environnement à Mdé.

Les discussions ont porté sur les thématiques de leurs ministères en lien avec les domaines de coopération avec le PNUD. Il était question des projets travaillant dans le domaine de l'eau, l'agriculture, le changement climatique, l'énergie, la gestion des déchets et la sécurité intérieure. Mme Hamladji a tenu à remercier les autorités pour l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu par les diffé-

rents partenaires des projets avec lesquels le PNUD est associés notamment le projet Eau. Elle a rappelé que l'objet de leur visite est de consulter les autorités nationales ; d'explorer des pistes de travail et de dégager les principales priorités pour les Comores dans leurs domaines d'intervention. Elle a souhaité puissent impulser le travail qui est mené en commun.

Le ministre Msaidi a salué l'arrivée de cette mission et à rappeler les bonnes relations qui ont toujours existées entre les Comores et le PNUD. Il n'a pas manqué de faire un bref aperçu de cette coopération, qui couvre plusieurs secteurs touchant à la vie de tous les jours du citoyen comorien. Il n'a cependant pas omis de préciser que des problèmes existent et une telle rencontre permet de trouver les solutions idoines et aller de l'avant. Pour sa part, le ministre de l'intérieur a souligné l'implication du PNUD dans des projets liés à la sécurité civile et a émis le souhait que le PNUD appuie son département dans le volet de la prévention, élément essentiel pour éviter la propagation des éléments et des idées extrémistes sur notre territoire.



Photo de famille après la rencontre.

Au cours de cette rencontre, les techniciens ont eu le loisir d'exposer les problèmes qu'ils rencontrent, notamment certaines lenteurs dans la gestion administrative entre le bureau du PNUD à Addis-Abeba et les projets sur place. La mission du PNUD a pris bonne note des différentes requêtes issues des échanges qui ont eu lieu et pris l'engagement de les solutionner ensemble avec la partie comorienne. En tant que spécialiste de ces questions, M. Pradeep Kurukulasuriya va se pencher avec les responsables des

départements du ministère de l'Agriculture, pour voir la voie et les moyens de trouver des solutions dans la gestion des différents fonds environnementaux.

Le directeur du Bureau géologique qui dépend du ministère de l'Energie a brossé un tableau de l'appui que son institution a reçu du PNUD, plus particulièrement dans la mobilisation des ressources et le démarrage des activités même si beaucoup reste à faire. La cheffe de la délégation a marqué sa disponibilité à répondre aux différentes solli-

citations de trois ministères et monter d'échelon pour à chaque fois apporter une valeur ajoutée aux activités que nous menons sachant par ailleurs l'accroissement des responsabilités qui vont incomber au pays au cours de cette année charnière qui va voir pour la première fois, un état insulaire se hisser au sommet de l'organisation Panafricaine. En l'occurrence l'Union des Comores.

Mmagaza



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



### MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

#### Secrétariat Général

#### Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

#### Unité de Gestion de Projet (UGP)

N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

### RECRUTEMENT D'UN (e) RESPONSABLE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET PAGF

Le gouvernement des Comores vise à faire de l'Union un pays émergent d'ici 2030. Le renforcement de la gouvernance économique et financière occupe une place essentielle dans l'atteinte de cet objectif.

Afin de soutenir cet effort, le Ministère des Finances, du Budget du Secteur Bancaire, va mettre en œuvre sur une période de 4 ans le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF). Financé par l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne, ce projet vise trois objectifs principaux : (i) l'accroissement de la mobilisation des recettes fiscales ; (ii) l'amélioration de la chaîne de la dépense à travers un renforcement des fonctions de programmation, d'exécution, de suivi et de contrôle du budget de l'Etat ; et (iii) le renforcement des compétences professionnelles des personnels de l'administration des finances publiques avec la mise en place de filières de formation – continue et initiale - en finances publiques.

Dans le cadre de l'exécution du PAGF, le Ministère des Finances, du Budget du Secteur Bancaire, recrute **Un(e) Responsable Passation des marchés.**

Les candidats intéressés doivent déposer leurs dossiers au plus tard le 15 février 2023 à 12h sous enveloppe fermée et avec la mention « **Candidature PAGF** » à :

Monsieur le Secrétaire Général

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Moroni, Place de l'indépendance (ancien bâtiment)

Les dossiers doivent être soumis en langue française, en trois (3) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- i)** Une lettre de motivation adressée au Secrétaire Général du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire ;
- ii)** Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant qu'il ou elle dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;
- iii)** Une copie du ou des diplôme(s) certifiés ;
- iv)** Une copie des certificats/attestations de travail, attestations de formation et de tous autres documents justifiant des compétences

pour la mission ;  
v) Un extrait de casier judiciaire.

#### Qualifications et expériences requises

- Un niveau minimum Bac + 4 sanctionné par un diplôme supérieur en Administration publique, Droit, Economie, Gestion ou équivalent de type Master ;
- Une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets financés par l'AFD ou d'autres partenaires au développement ;
- Une excellente connaissance des techniques de passation des marchés en générale et des règles et procédures de passation des marchés aussi bien nationales que de l'AFD ;
- Une bonne connaissance de la langue française de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement avec les acteurs et partenaires du projet, la hiérarchie et une aptitude au travail en équipe ;
- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics ;
- Forte capacité de négociation et bonne capacité relationnelle ;

• Une maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication).

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les TDR/fiche de poste détaillée à l'adresse mail [coordination.pagfcomores@gmail.com](mailto:coordination.pagfcomores@gmail.com), aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h00 à 14h30 (heure locale) et le vendredi à 11h (heure de Moroni – Comores)**

Le processus de sélection s'articulera autour d'une pré-sélection sur dossier, puis d'une phase d'entretien permettant d'évaluer sa compréhension des procédures de passation des marchés, et des enjeux/priorité autour de la passation des marchés dans le cadre du PAGF, son aisance/ clarté à l'oral et ses capacités rédactionnelles.

Seuls les candidats (e)s retenus (e)s pour des entretiens seront contactés. Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

## CULTURE :

# Kam'Art, le Slam au Cœur de l'école

En collaboration avec l'Alliance Française de Moroni, Kam'Art Culture a organisé une conférence pour lancer l'art du Slam dans les établissements scolaires, surtout les collèges et lycées. C'est devant un parterre composé de chefs d'établissement et d'élèves ainsi que des parents d'élèves que la conférence a eu lieu à l'Alliance Française.

Le projet vise à « renforcer les capacités des collégiens et lycéens en langues. Il vise également la sensibilisation des élèves à la citoyenneté participative, la lutte contre les tares en milieu scolaire par le biais du Slam et stimuler la créativité des lycéens », peut-on lire dans les brochures que l'association Kam'Art a fait distribuer au public. Pour une première phase, c'est dix écoles au niveau de la Grande-Comore qui ont été choisies pour servir de base et à partir de laquelle le projet pourrait s'étendre à d'autres établissements dans les autres îles de l'archipel.

L'objectif à long terme visé par l'association Kam'Art Culture est « d'implanter des ateliers d'écriture, de lecture et de déclamation régu-



Kam Art ou le slam enseigné aux scolaires.

liers mais aussi évaluer les acquis des lycéens en matière d'écriture et stimuler la production littéraire par la création artistique ». L'idée d'implanter le Slam est venue à partir d'un constat fait par l'association Kam'Art de la baisse sensible de la connaissance mais aussi de l'apprentissage des langues dans notre pays. Un constat partagé par un certain nombre de chefs d'établissement présents qui regrettent le

manque d'engouement des jeunes élèves à la lecture et par conséquent le niveau de connaissance des langues se trouve impacté par tout ce manquement.

La finalité du projet est de faire en sorte qu'à la fin ces établissements puissent organiser une journée interscolaire suivie d'une remise de distinctions pour les écoles les plus méritantes et une édition d'un recueil collectif de slam.

Coordnatrice du projet Slam à l'école, Bacar Naouia est surtout animée par le goût du partage dans la mesure où étant lycéenne elle a pu bénéficier des avantages de cet art. « Moi-même, j'ai bénéficié d'un atelier de slam quand j'étais au lycée, alors maintenant je vais essayer de donner les mêmes avantages aux jeunes », s'est elle exprimée.

AS Badraoui

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufè Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Maoulida Mabé  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche, de l'Environnement,  
du Tourisme et de l'Artisanat

## PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864  
 Don ASAP N° 2000001862 Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et Don FIDA additionnel  
 N° 2000003604 Don RPSF N° 2000003636 et Don additionnel RPSF N° 2000003969

UNITE NATIONALE DE COORDINATION  
ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)



Programme d'Adaptation de  
l'Agriculture Paysanne ASAP)

Date de publication : 02 février 2023

### Avis de recrutement d'un cadre Spécialiste en Passation des marchés du Projet PREFER ACN° 23-001/MAPETA/PREFER

L'Union des Comores a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) avec les contributions du Gouvernement comorien, des Bénéficiaires et de l'Institut International de Technologie Agricole (IITA) pour la mise en œuvre du Projet « Productivité des Exploitations Agricoles Familiales et Résilience (PREFER) ». Le cout total du Projet est de 17,753 millions USD. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment assurer une meilleure gestion de la Passation de marchés dont objet du présent « Avis de recrutement d'un cadre Spécialiste en Passation de marchés ».

#### 1. Durée de la mission :

La durée de la mission est d'un (1) an renouvelable. Le renouvellement se fera sur la base d'évaluation des performances réalisées.

#### 2. Qualifications et aptitudes :

Le candidat au poste de Spécialiste en Passation des Marchés doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en Ingénierie, Marchés Publics, Administration publique, Droit, Gestion, Economie, Commerce ou

tout autre diplôme équivalent (minimum BAC+5, équivalent d'un master);

- Avoir une connaissance des techniques de passation des marchés en général et des procédures de passation des marchés;
- Justifier d'une expérience professionnelle de cinq (5) ans au moins dans le domaine de la passation des marchés. L'occupation d'un poste en qualité de spécialiste ou d'assistant en passation de marchés sur un projet ou un programme constitue un atout;
- Avoir une bonne connaissance du Code Comorien des Marchés Publics ;
- Avoir une connaissance des procédures ou des directives en Passation de marchés des Partenaires Techniques et Financiers des Comores notamment le FIDA, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, etc. sera un atout;
- Avoir une bonne connaissance du Français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de Marchés Publics;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint, E-mail et autres outils de communication);
- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe dans un environnement sous pression;
- Faire preuve d'une bonne intégrité.

#### 3. Composition du dossier :

- Le dossier est composé de :
- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordonnateur National du Projet PREFER
  - Un Curriculum Vitae (CV) de quatre (4) pages maximum et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine de Passation de Marchés comprenant deux (2) références que le Projet PREFER peut contacter par email.
  - Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat
  - Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant

#### 4. Lieu d'affectation et type de contrat :

Le lieu d'affectation est le siège du Projet PREFER sis MAPETA, ex-CEFADER M'dé avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet dans les îles de Ngazidja, d'Anjouan et de Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

Date de début du contrat : Immédiat

#### 5. Procédures de dépôt et de recrutement

a) Les candidatures doivent être rédigées en français et être déposées par courrier physique sous-plis fermés ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 17 février 2023 à 10H30 min (heure locale)** :

Les courriers sont adressés à : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PREFER en précisant la mention : « **Recrutement d'un cadre Spécialiste en Passation des Marchés- Projet PREFER** » à l'adresse suivante :

**Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'dé Bambao, Union des Comores.**

E-mail : [nobataine@prefer.km](mailto:nobataine@prefer.km) avec copie [nobataine06@yahoo.fr](mailto:nobataine06@yahoo.fr)

b) Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence sur demande aux adresses électroniques mentionnées ci-dessous.

c) Chaque candidature fera l'objet d'un accusé de réception.

d) Le recrutement se fera par présélection sur étude de dossier, suivi d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante.

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

# CAHIER DE CHARGES

L'an deux mil vingt-Trois et le 1er février.

**MISE A PRIX DES PROPRIETES CITEES**

valable.

Nous, Maître MZE Azad Avocat au barreau de Moroni, sis Immeuble Ridjal, Dar Saanda, , avons dressé le présent cahier de charges d'adjudication d'immeubles.

En exécution de l'Arrêt 31/21 du 30 septembre 2021, rendu par la Cour Suprême des Comores, ayant rejeté le pourvoi de la SEDACO contre l'Arrêt 99/20 du 30/09/20 de la Cour d'appel de Moroni qui a prononcé la forclusion de l'appel contre le jugement N° 13/19 du 29/07/2019.

Pour parvenir à la vente par adjudication des immeubles ci-après désignés:

- la propriété dite « SARL HORIZON IMMOBILIER » sise à Hamboda-Icni zone 1 et 2 » tel que divisé en 61 lots

Cet immeuble présentement affecté en hypothèque au profit de la SNPSF, SA, appartiennent en toute propriété à la Société SARL HORIZON IMMOBILIER qui s'est portée caution hypothécaire au profit de la Société pour et le Développement des Comores, (SEDACO) .

**A LA REQUETE DE :**

De la **Société Nationale des Postes et des Services (S .N.P.S.F)** Anonyme de droit comorien, au capital de 4.917.000.000 KMF dont le siège est à Moroni-Port, représentée par son Directeur Général NADJIB DHAKOINE.

**ENONCIATION DES POURSUITES**

**La Société Nationale des Postes et des Services (S .N.P.S.F, Société Anonyme, créancière de la Société SEDACO**

A, par exploit des Maître Abdou ElHamid, Huissier de Justice à Moroni, en date du 21 décembre 2021

Fait commandement à la Société SARL HORIZON IMMOBILIER de payer dans le délai de vingt jours, outre les agios et intérêts, la somme de 952.754.820FC à laquelle sont venus se greffer d'autres frais, le tout estimé à ce jour à un total de **1.113.612.284 FC**

**(Un milliard Cent Treize million Six cent Douze mille Deux cent Quatre vingt quatre francs comoriens)**

Vu le jugement d'audience éventuelle du 02 janvier 2023 qui a ordonné la continuation des poursuites et signifiée au débiteur le 02 janvier 2023.

**DESIGNATION DES IMMEUBLES**

La propriété dite « **SARL HORIZON IMMOBILIER** », T.F N° 1408-DLA. Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce critère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelle qui pourraient y être faites par la suite.

**DEROULEMENT DES ENCHERES**

L'adjudication sera faite au plus offrant enchérisseur. Elle aura lieu en **SOIXANTE ET UN LOTS (61 Lots)** sis dans la propriété dite « **SARL HORIZON IMMOBILIER** » T.F N° 1408-DLA sise à Hamboda- Icni zone 1 et 2 »

L'immeuble à vendre sis dans la propriété dite « **SARL HORIZON IMMOBILIER** » T.F N° 1408-DLA sise à Hamboda-Icni zone 1 et 2 » ayant une contenance déclarée légalement de : **QUATRE HECTARE TRENTE SOIXANTE QUATORZE CENTIARE (4 H 30 A 74 CA)** et tels que divisés en 61 lots sera offert aux enchères publiques sur la mise selon le tableau ci-dessus sans préjudice de tous autres dus, agios, intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance

La vente se tiendra aux enchères publiques, le **11 FEVRIER 2023 A 8H30**

Par-devant la Barre du Tribunal de Commerce de Moroni

**Maitre MZE Azad  
Avocat à la Cour**

N° LOT	Montant /LOT	accessoires	Montant /LOT +accessoire	Droit proportionnel	TOTAL FRAIS	PV
1	9 870 000	3 666 144	13 536 144	1 353 614	1 353 614	14 889 759
2	9 900 000	3 666 144	13 566 144	1 356 614	1 356 614	14 922 759
3	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
4	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
5	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
6	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
7	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
8	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
9	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
10	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
11	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
12	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
13	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
14	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
15	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
16	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
17	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
18	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
19	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
20	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
21	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
22	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
23	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
24	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
25	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
26	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
27	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
28	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
29	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
30	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
31	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
32	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
33	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
34	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
35	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
36	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
37	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
38	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
39	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
40	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
41	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
42	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
43	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
44	12 300 000	3 666 144	15 966 144	1 596 614	1 596 614	17 562 759
45	5 670 000	3 666 144	9 336 144	933 614	933 614	10 269 759
46	15 000 000	3 666 144	18 666 144	1 866 614	1 866 614	20 532 759
47	15 000 000	3 666 144	18 666 144	1 866 614	1 866 614	20 532 759
48	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
49	12 690 000	3 666 144	16 356 144	1 635 614	1 635 614	17 991 759
50	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
51	12 690 000	3 666 144	16 356 144	1 635 614	1 635 614	17 991 759
52	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
53	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
54	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
55	12 000 000	3 666 144	15 666 144	566 614	1 566 614	17 232 759
56	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
57	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
58	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
59	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
60	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
61	12 000 000	3 666 144	15 666 144	1 566 614	1 566 614	17 232 759
<b>TOTAL</b>	<b>729 120 000</b>	<b>223 634 811</b>	<b>952 754 811</b>	<b>95 275 481</b>	<b>95 275 481</b>	<b>1 048 030 292</b>